

AUDIERNE / ESQUIBIEN



Aménagement du « Front de Mer » depuis l'Embarcadère (bd Jean MOULIN)
jusqu'au Bd Yves NORMANT

Complément d'informations 2 postes de refoulement

Sommaire

ETAT DES LIEUX _____page 3

SITUATION _____page 4

CARACTERISTIQUES DES POSTES IMPLANTES _____page 6

CONCLUSIONS _____page 10

ETAT DES LIEUX

Actuellement le long du « Front de Mer » de ESQUIBIEN, sur la portion depuis l'embarcadère Bd Jean MOULIN jusqu'au Bd Yves NORMANT, la gestion des « eaux usées domestiques » n'est pas réalisée par la collectivité, chaque riverain en faisant son affaire par l'installation d'une filière de type « ANC » (assainissement non collectif) conforme à la réglementation en vigueur. Outre le coût induit par la mise en place de cette installation, chaque riverain doit en assumer l'éventuelle remise à niveau et la maintenance...

Objectifs

Aujourd'hui, la collectivité, soucieuse d'améliorer la collecte et le traitement des eaux usées domestiques sur ce secteur, crée un réseau collectif gravitaire d'assainissement pour assurer le traitement par la station d'épuration communale.

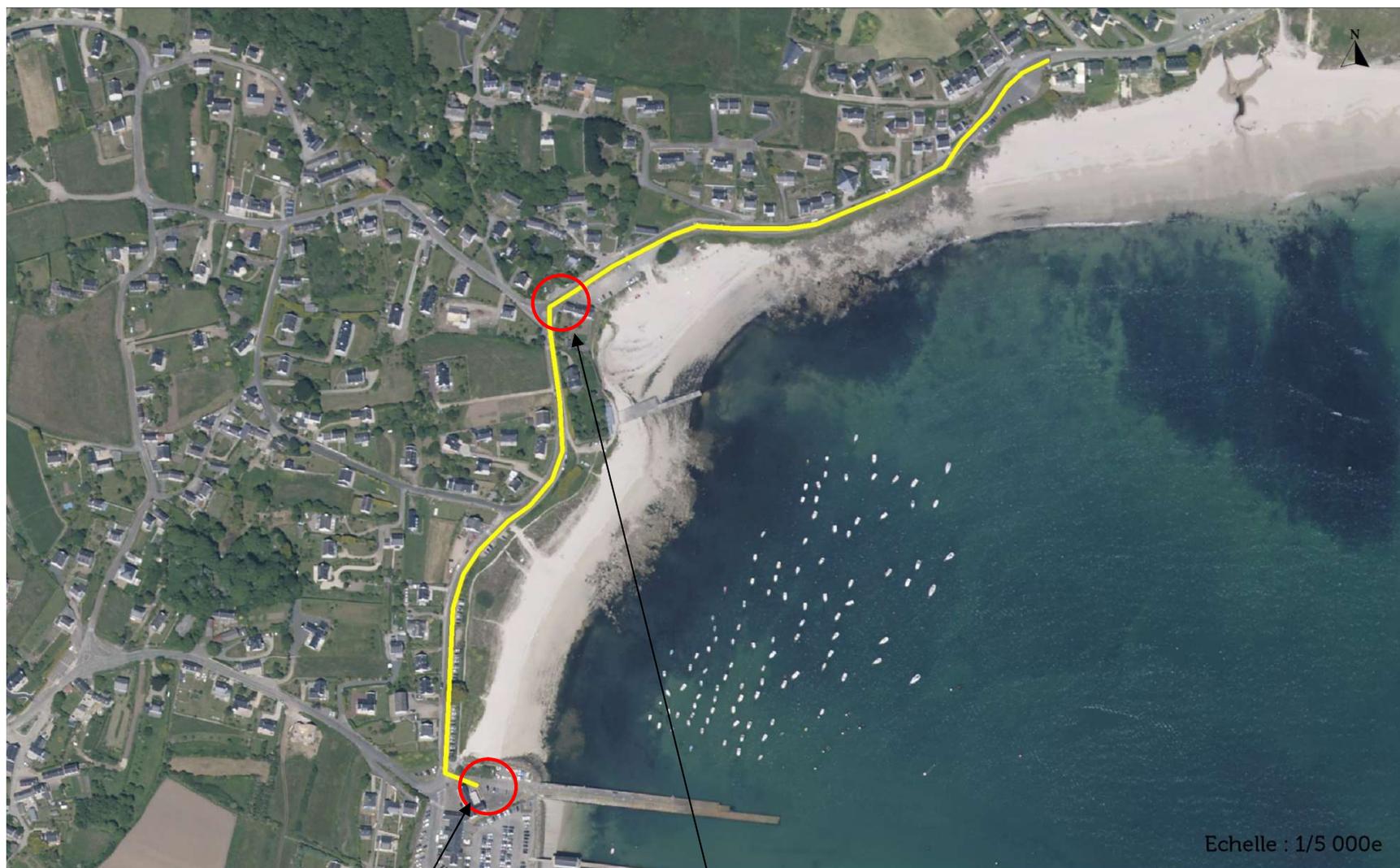
Les objectifs sont notamment :

- de raccorder les habitations le long du front de mer, depuis l'Embarcadère Bd Jean MOULIN jusqu'au tronçon de voirie réhabilité récemment (et où le réseau gravitaire existe) Bd Yves NORMANT,
- de prendre en compte le raccordement à terme des habitations situées dans les hauts du front de mer, et susceptibles d'être à terme raccordées au nouveau réseau créé,
- à cette fin dimensionner en conséquence les 2 postes de relèvements nécessaires pour assurer le refoulement de la collecte gravitaire vers la station d'épuration (via le poste existant en limite des communes de Esquibien et Audierne, et dimensionné pour absorber ce nouveau flux d'effluents),
- de réduire au maximum, pour les usagers et riverains, la gêne occasionnée par les travaux.

SITUATION



Situations du futur poste de l'Embarcadère (Pors Péré) et du futur poste de Sainte Evette (Centre Nautique)



Futur poste de l'Embarcadère (Pors Péré)

Futur poste de Sainte Evette (Centre Nautique)

CARACTERISTIQUES DES POSTES IMPLANTES

1. POSTE DE L'EMBARCADERE

Implanté à Pors Péré au niveau du haut de la cale, en dessous du parking de la gare maritime, où se trouvent 2 pompes à essence désaffectées et qui vont être démontées.

Marque XYLEM TOP 65, équipé d'un bornier pour raccordement par groupe électrogène

Capacité : débit unitaire 10 m³/h

cuve Ø 1000, hauteur 2000, fond autonettoyant, 4 barres de guidage INOX 316 L, 2 tuyauteries internes DN 50 sortie lisses DN 50 PVC

1 arrivée lisse PVC pour DN 200 PVC avec raccord souple

1 trop-plein lisse « passif » PVC pour DN 200 PVC avec raccord souple, qui sera raccordé sur la fosse « toutes eaux » de l'ANC de la Gare Maritime (30 m³)

2 pompes submersibles NX 3069 1,7 kW (débit 10,40 m³/h et HMT 15,70 mce)

Refoulement PEHD Ø 80 mm

En l'occurrence de panne électrique, l'exploitant VEOLIA s'est engagé à intervenir dans la ½ journée pour brancher son groupe électrogène en alimentation de secours du poste. Ce délai d'intervention très court devrait permettre d'éviter tout rejet par le trop-plein vers la fosse toutes-eaux. Néanmoins, si pour une raison ou une autre (groupe électrogène en panne... ou indisponible), aucun rejet vers le milieu récepteur (réseau pluvial, ou plage) n'aura lieu, puisque la fosse toutes-eaux de 30m³ permettra le stockage en attente de pompage...



Poste à créer

Cuve 30 m³ existante (ancien système ANC Gare Maritime)

2. POSTE DU CENTRE NAUTIQUE

Implanté au carrefour de la Rue Sainte-Evette et du bd Yves Normant au niveau des toilettes publiques désaffectées qui vont être démontées.

Marque XYLEM TOP 65, équipé d'un bornier pour raccordement par groupe électrogène

Capacité : débit unitaire 25 m³/h

cuve Ø 1000, hauteur 2250, fond autonettoyant, 4 barres de guidage INOX 316 L, 2 tuyauteries internes DN 65 sorties lisses DN 65 PVC

1 arrivée lisse PVC pour DN 200 PVC avec raccord souple

1 trop-plein lisse « passif » PVC pour DN 200 PVC avec raccord souple, qui sera raccordé sur la fosse « toutes eaux » des anciennes toilettes de Sainte Evette (10 m³)

2 pompes submersibles NX 3069 2,4 kW (débit 29,30 m³/h et HMT 16,00 mce)

Refoulement PEHD Ø 80 mm

En l'occurrence de panne électrique, l'exploitant VEOLIA s'est engagé à intervenir dans la ½ journée pour brancher son groupe électrogène en alimentation de secours du poste. Ce délai d'intervention très court devrait permettre d'éviter tout rejet par le trop-plein vers la fosse toutes-eaux. Néanmoins, si pour une raison ou une autre (groupe électrogène en panne... ou indisponible), aucun rejet vers le milieu récepteur (réseau pluvial, ou plage) n'aura lieu, puisque la fosse toutes-eaux de 10m³ permettra le stockage en attente de pompage...

Ce poste étant plus important que celui de l'Embarcadère, et disposant d'une capacité de stockage moindre en cas de surverse, il sera prioritaire sur celui de l'Embarcadère en cas de panne simultanée des 2 postes (poste de l'Embarcadère et poste de Sainte-Evette).

Poste à créer

Toilettes à démonter (avec cuve 10 m³)



CONCLUSIONS

Les 2 postes nouveaux à créer sont équipés de 2 pompes travaillant en alternance. Si une tombe en panne, une téléalarme prévient l'exploitant et la deuxième pompe assure le fonctionnement du poste. L'exploitant peut donc intervenir au mieux mais pas dans l'urgence.

En cas de coupure de courant prolongée, l'exploitant est également prévenu par téléalarme. Dans le cas de figure où les 2 postes ne sont plus alimentés en énergie électrique, l'exploitant utilisera en priorité son groupe électrogène de secours sur le poste du Centre Nautique de Sainte Evette (bâche plus petite, et débit unitaire supérieur). La bâche de l'Embarcadère de Pors Péré est largement surdimensionnée (30 m³) et permettra d'attendre le retour de l'alimentation. En fin d'incident, l'exploitant procédera à la vidange de(s) la bâche(s) concernée(s).

A noter qu'une remise à niveau si nécessaire des 2 fosses « toutes eaux » - amenées à être utiliser comme bâches – est prévue (vérification des étanchéités, des événements de ventilation...).

Les dispositifs ainsi prévus éviteront de façon sûre tout rejet au milieu naturel.